

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Communiqué de presse

Protection de l'enfance : l'Etat et Départements de France lancent 7 groupes de travail thématiques

Dès sa nomination, la Ministre Sarah EL HAÏRY a tenu à échanger avec les Départements, qui disposent de la compétence de la protection de l'enfance, afin de renouer une relation de confiance et renforcer notre coopération entre l'Etat et les Départements.

A la suite de ces premiers échanges, convaincus que la crise traversée par l'aide sociale à l'enfance trouvera des réponses dans un partenariat plus fort entre l'Etat et les départements, Sarah EL HAÏRY, Ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, François SAUVADET, Président de Départements de France, Florence DABIN, Présidente du Groupe de travail Enfance de Départements de France et du GIP France Enfance Protégée ont décidé de lancer des groupes de travail techniques sur la prévention et la protection de l'enfance.

Sept groupes de travail sont ainsi mis en place :

- *GT 1 : L'attractivité des métiers et la fidélisation des professionnels intervenant auprès des enfants*
- *GT 2 : Actions de prévention et accompagnement de l'enfant au sein de son domicile*
- *GT 3 : Sécurisation de la qualité - diversification des placements et articulation entre justice et ASE*
- *GT 4 : L'accès au droit commun des enfants de l'ASE en matière de santé, pédopsychiatrie, médico-social et éducation*
- *GT 5 : Les Mineurs Non Accompagnés : de l'évaluation à l'accompagnement*
- *GT 6 : L'accompagnement vers l'autonomie des plus de 16 ans et des jeunes majeurs*
- *GT 7 : La gouvernance et le financement de la protection de l'enfance*

Composés et animés de manière paritaire par des membres de l'administration de l'Etat et des collectivités territoriales, ces groupes de travail ont pour objectif de dégager des orientations et recommandations sur la base d'un diagnostic étayé et des expériences réussies sur les territoires.

Un premier point d'étape sera effectué d'ici l'été, afin de tirer les premiers enseignements de ces groupes de travail.

A l'occasion de la mise en place de ces groupes, Sarah EL HAÏRY souhaite saluer l'engagement des départements et de l'ensemble des agents départementaux qui œuvrent au quotidien pour accueillir en humanité et dans les meilleurs conditions possibles les enfants de l'Aide Sociale à

l'Enfance. A travers ces groupes de travail, nous souhaitons mieux articuler l'exercice coordonné des compétences complémentaires des départements et de l'Etat pour mieux protéger tous les enfants et mieux accompagner tous les jeunes vers leur autonomie. L'objectif est de construire une stratégie coordonnée Etat-Départements de moyen terme et avec des actions concrètes pour répondre ensemble aux enjeux et difficultés actuelles de la protection de l'enfance.

« La protection de l'enfance est l'affaire de tous. Elle oblige les parties prenantes à une réponse forte et coordonnée. Je me félicite donc de la mise en place de ces groupes de travail qui, je l'espère, contribuera à protéger ces enfants dont les Départements ont la charge de la violence de la société. Les enfants à la charge de l'ASE sont tous dans des situations extrêmement complexes. Leurs profils sont très divers : enfants délaissés, abusés, battus, mineurs délinquants, mineurs non accompagnés... La grande majorité est polytraumatisée. Les services d'Aide Sociale à l'Enfance sont, chaque jour, confrontés à des enfants en détresse psychologique, en manque de repères éducatifs, à des jeunes en proie à des comportements addictifs et parfois violents qui ébranlent les professionnels, dont l'implication force le respect. Il est ainsi de notre responsabilité d'adopter rapidement un calendrier pour traduire cette volonté commune par des actions concrètes »

François SAUVADET, Président de Départements de France

« Face à la situation et son évolution préoccupante, nous avons besoin de mobiliser tous les acteurs en particulier l'Etat dans toutes ses composantes (Solidarités, Enfance, Famille, Handicap, Justice, Santé, Education nationale, Travail...). L'implication de nos professionnels est essentielle. La dynamique de ces groupes paritaires est d'aboutir à des mesures concrètes, fruit de l'intelligence collective, et des bonnes pratiques existantes, pour avancer et améliorer la prise en charge et donc le parcours des enfants. Il sera important dans un second temps de pouvoir intégrer les associations à ce travail pour être le plus performant et efficace possible et faciliter l'application sur le terrain. L'intérêt des enfants doit être notre seule boussole. »

Florence DABIN, Vice-Présidente de DF en charge de l'Enfance
et du GIP France Enfance Protégée

Contacts presse :

**Service presse de Sarah El Haïry, ministre déléguée,
chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles**

Tél : 01 40 56 45 04

Mél : sec.presse.ejf@social.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)